* **Procédure d'inscription en licence**

**1. Conditions d’éligibilité**

L’inscription en première année de licence est ouverte aux étudiants titulaires d’un baccalauréat ou d’un diplôme équivalent reconnu par le ministère de l’Enseignement supérieur.

**2. Modalités d’inscription**

**A. Préinscription en ligne**

1. A partir de fin août-début septembre : Accéder au portail d’inscription de l’IHEC Carthage : [www.ihec.ucar.tn](http://www.ihec.ucar.tn)
2. Avant de procéder à la pré-inscription en ligne, vous devez d’abord vous inscrire sur [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn) et imprimer le reçu de paiement.
3. L’inscription sur le site [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn) n’est pas suffisante pour avoir votre carte d’étudiant. L’inscription en ligne est obligatoire pour accéder à l’intranet de l’IHEC.
4. L’intranet de l’IHEC va permettre à tout étudiant IHEC de :
   1. Avoir un compte IHEC
   2. Accéder à son emploi du temps
   3. Accéder aux supports pédagogiques
   4. Accéder à toutes les demandes en ligne (les attestations de présence, les attestations de rang, la vérification des notes, demande d’autorisation pour l’organisation des évènements,…)
   5. Notification sur les avis d’absences, les avis de rattrapages, les avis de DS,..
   6. Notification sur les notes de contrôle continu et sur les résultats des examens
   7. Faire des réclamations
   8. Notification des bourses pour les étudiants,
   9. Notification sur les conventions avec les universités étrangères,…
5. Vous allez trouver une annonce concernant l’ouverture des inscriptions Licences et masters
6. L’inscription est entièrement en ligne pour les étudiants de 2ème année, de 3ème année et de master M2 toute discipline confondue.
7. Pour les nouveaux étudiants de première année, de master M1, de réorientés et de mutés, ils doivent faire une pré-inscription en ligne d’abord leur donnant accès à l’intranet de l’IHEC et aussi une inscription en présentiel car il y a la visite médicale pour les premières années et les masters M1 doivent aussi avoir un dossier papier.
8. L’inscription des premières années et des masters M1 se déroule en deux phases :
   1. Pré-inscription en ligne : Accéder à un lien de création d’un compte personnel avec une adresse e-mail valide puis remplir la fiche de renseignement en ligne et déposer votre photo avec Obligatoirement un fond BLANC, et déposer tous les documents demandés en format pdf ou image ne dépassant pas 2 Méga octet sinon le fichier ne sera pas accepté.
   2. Inscription présentielle : les nouveaux étudiants en première année et masters M1 doivent se présenter à l’IHEC munis de leurs dossiers en version papier et doivent faire la visite médicale.
9. Remplir le formulaire en ligne avec les informations demandées
10. Télécharger les documents requis
11. Valider la préinscription et imprimer la fiche récapitulative

### A titre d’exemple, pour l’année universitaire 2024-2025 les dates réservées à l’inscription sont :

### Pour les LICENCES: nouveaux bacheliers et anciens étudiants de la licence: du 30 août au 06 septembre 2024

### Pour les MASTERS nouveaux M1 et M2: du 03 septembre au 10 septembre 2024

**B. Dépôt du dossier physique**

1. Se présenter à l’infirmerie pour la visite médicale
2. Obtenir un reçu pour la visite médicale
3. Se présenter muni du reçu de l’infirmerie et tous les documents demandés au service des inscriptions de l’IHEC Carthage selon le calendrier communiqué
4. Déposer le dossier complet
5. Récupérer l’accusé de réception du dossier
6. Une fois la pré-inscription en ligne a été faite et le dossier papier a été déposé, l’étudiant bénéficiera d’une attestation d’inscription qui sera donnée une et une seule fois. L’étudiant bénéficiera ensuite d’une carte étudiant.

**C. Paiement des frais d’inscription**

1. Le paiement des frais d’inscription se fera sur le site [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn) géré par le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. L’IHEC ne peut rien faire quant à la surcharge du site ou toute autre information contenue dans le site d’inscription.

**3. Documents requis**

* Copie du baccalauréat
* Relevé de notes du baccalauréat
* Copie de la carte d’identité nationale ou du passeport
* Acte de naissance
* Deux photos d’identité récentes avec fond blanc
* Justificatif de paiement des frais d’inscription
* Signature du règlement intérieur

**Règlement intérieur Voir fichier pdf**

**Procédure d'inscription en master**, Voir fichier pdf

**Procédure de retrait d’inscription (Licence)**

Chaque année et après un mois du début de l’année universitaire, un communiqué est affiché sur le site de l’IHEC et sur l’intranet afin d’informer les étudiants désirant retirer leurs inscriptions, de déposer un dossier de retrait soit pour des raisons personnelles soit pour des raisons de santé.

(voir fichier pdf pour connaître les documents à fournir). **voir fichier pdf**

**Procédure d’inscription en thèse de doctorat voir fichiers pdf + annexes**

**Procédure pour obtenir une attestation de réussite ou un relevé de notes**

Une fois les délibérations ont été faites et les résultats ont été proclamés, chaque étudiant pourra récupérer une attestation de réussite (s’il a réussi), un relevé de ses notes, une attestation de rang, une attestation de diplôme (licence ou master), une attestation de crédit (indiquant le nombre total des crédits). Il suffit de s’adresser au bureau de la scolarité (Licence) pour les étudiants de la licence ou bureau « Master » pour les étudiants inscrits aux masters de l’IHEC.

**Procédure de vérification de note**

L’étudiant a le droit de déposer une demande de vérification de sa note d’examen. Il peut vérifier deux matières par semestre. Cette vérification est faite par une commission indépendante qui vérifie le total de la copie et elle vérifie s’il y a des questions non corrigées. S’il y a un changement de la note, l’étudiant en question sera informé par l’administration. Il suffit de déposer une demande de vérification de note sur la plateforme de l’IHEC.

Si l’étudiant conteste une note de contrôle continu, il peut déposer aussi une demande de vérification de note sur la plateforme de l’IHEC. La demande sera traitée par la direction des études qui contactera l’enseignant concerné par la matière et procède à la vérification.

Communication étudiant -administration

La communication entre les étudiants et l’administration se fait à travers les canaux de communication suivants :

* + 1. Plateforme intranet : tout étudiant inscrit à l’IHEC a un compte intranet où il peut consulter toutes les informations relatives à son niveau (emploi du temps, les devoirs surveillés, les avis d’absence des enseignants, les avis de rattrapage, toutes les demandes sont aussi traitées en ligne). La plateforme de l’IHEC est d’actualité et il est fortement recommandé d’avoir un compte et de la consulter de manière régulière afin d’être informé de tout ce qui concerne les étudiants et les enseignants. De plus, les étudiants sont toujours notifiés sur leurs adresses mails de toute nouvelle information affichée sur la plateforme.
    2. Page Facebook de l’IHEC Carthage : ce moyen de communication concerne les évènements de l’IHEC.
    3. Compte Instagram de l’IHEC : les évènements sont partagés sur cette page
    4. Un écran d’affichage installé à la bibliothèque de l’IHEC permet d’informer les étudiants de tout ce qui leur concerne : dates limites, opportunités de stages, de bourses, d’offre d’emploi, …
    5. Un bureau d’accueil à la scolarité est ouvert pour répondre à toutes les questions des étudiants et surtout il permet de les orienter vers le service concerné.
    6. Une cellule d’écoute « IHEC Ecoute et soutien »: tout étudiant ayant un besoin spécifique peut contacter un membre de la cellule d’écoute composée de :

**Emna Majdouba** : Psychologue, en charge de l’écoute et du soutien psychologique.

**Azza Temessek** : Directrice des études, contribuant à l’accompagnement pédagogique.

**Mariem Skik** : Enseignante, assurant un lien avec les étudiants.

**Ramzi Maamer** : Enseignant, assurant un lien avec les étudiants.

Mouna Abdennadher: Enseignante, assurant un lien avec les clubs.

**Mohamed Landolsi**: Secrétaire Principal, facilitant les aspects administratifs et organisationnels.

**Nidhal Dadi** : Délégué des étudiants Licence, représentant les préoccupations des étudiants de la Licence

**Yahya Makhlouf** : Délégué des étudiants Masters, relayant les attentes et besoins des étudiants en master.